

Burundi : les députés recommandent la réduction des taxes sur les produits vivriers

@rib News, 19/02/2017 – Source Xinhua Les 121 députés de l'assemblée nationale burundaise (chambre basse du parlement bicaméral burundais), ont recommandé samedi au gouvernement du président Pierre Nkurunziza, de procéder à la réduction des taxes sur les produits vivriers et d'exonérer ceux en provenance de l'étranger "pour pallier au déficit de l'offre en la matière". Cette recommandation a été formulée à l'issue d'une séance de présentation d'un rapport des visites de terrain, effectuées par la commission parlementaire permanente de l'agriculture et de l'élevage et de l'environnement pour s'enquérir de l'ampleur des effets pervers des changements climatiques sur la production vivrière durant "la saison culturale A" (début septembre 2016-fin janvier 2017).

"La saison culturale A n'a pas été du tout bonne à cause des aléas climatiques et l'attaque des chenilles foreuses et autres insectes ravageurs des plantes. De fortes pluies torrentielles, de la grêle et des vents violents ont endommagé plusieurs cultures dans les régions naturelles d'Imbo, Buyenzi et Buragane, couvrant les provinces Cibitoke, Ngozi et Makamba", ont rapporté les membres de la commission parlementaire. Ils ont ajouté que certaines cultures des marais ont été frappées par des inondations, alors que plusieurs régions ont été affectées par l'arrivée tardive de la saison pluies. "Après avoir vu les premières pluies, les agriculteurs ont semé mais, la pluie n'a pas continué et les différentes cultures ont péri suite à la rareté des pluies", ont-ils déploré par ailleurs. Selon le rapport parlementaire, le retard des pluies va se répercuter sur la saison culturale B (début février-fin juin 2017) dans certaines régions du pays, à telle enseigne que les agriculteurs seront contraints de labourer dans des champs contenant encore des cultures de la précédente saison avec le risque d'assécher ces cultures. Les agriculteurs burundais, poursuit le rapport, se heurtent en outre au manque de semences parce qu'elles proviennent, pour certaines cultures, des récoltes issues de la saison précédente, notamment en ce qui concerne certaines légumineuses comme le haricot. Le ministre burundais de l'Agriculture et de l'Elevage, Dô-Guide Rurema, a reconnu que ce déficit enregistré au niveau de la production vivrière au cours de la saison culturale A (édition 2017), a entraîné la flambée des prix des denrées alimentaires, qui ont doublé voire même triplé dans certains coins du pays. Cependant, le ministre Rurema s'est montré rassurant vis-à-vis de l'avenir, en déclarant que pour la saison culturale B dans certaines régions naturelles comme celle de Mumirwa couvrant les provinces de Cibitoke et de Bubanza, les futures récoltes pourraient être bonnes. Toutefois, les assurances du ministre n'ont pas suffi pour apaiser les inquiétudes des députés, notamment au sujet de la problématique de sous-alimentation et de malnutrition dues à la carence des denrées alimentaires, avec pour effet pervers, la prolifération des maladies consécutives à la baisse immunitaire des populations locales. Pour faire face aux effets néfastes des changements climatiques, notamment les phénomènes EL NINO (fortes pluies) et LA NINA (déficit hydrique), les députés ont recommandé la mise en place des moyens d'irrigation, de pompage des eaux et de collecte des eaux de pluies en cas de carence des pluies. Ils ont plaidé également pour la mise d'un grenier national où l'on pourrait conserver les denrées alimentaires pour les secours en cas de baisse de la production. Le gouvernement, ont-ils insisté, devrait veiller en permanence à ce que les semences soient disponibles au moment qu'il faut, tout en se préoccupant de l'instauration des mesures préventives sur la résolution anticipative des disettes devenues "récurrentes" d'année en année au Burundi.

À

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});